

ANTICHUTE BLOQUEUR



Doit-on vérifier les équipements de protection individuelle contre les chutes (harnais de sécurité, longe, dispositif d'ancrage...) ?

Oui, le Code du Travail impose la vérification périodique des EPI (R4323-99 à R4323-103)

L'arrêté du 19 mars 1993 fixant la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R. 233-42-2 du code du travail impose la vérification annuelle (moins de 12 mois) des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

De plus, les instructions d'utilisation du fabricant imposent généralement d'effectuer un contrôle périodique de la conformité du matériel (harnais antichute, baudrier de sécurité, langes ...)

Contrôle de l'équipement

Vérification générale et des antécédents

- 1.1 Vérifier la présence et la lisibilité des données du marquage, en particulier le marquage CE et la norme EN de référence.
- 1.2 Vérifier que le produit n'a pas dépassé sa durée de vie de stockage et/ou d'utilisation prévue, reportée dans les instructions d'utilisation correspondantes.
- 1.3 Vérifier que chaque pièce du dispositif est intacte et complète (il est conseillé d'effectuer une comparaison avec un produit neuf).
- 1.4 Vérifier que le dispositif n'a pas été modifié en dehors de l'unité de production ni révisé dans un endroit non autorisé (il est conseillé d'effectuer une comparaison avec un produit neuf).
- 1.5 Vérifier que le dispositif n'a subi aucun événement exceptionnel (ex. chute de hauteur, choc violent, etc.). Même si aucun défaut ou détérioration n'est constaté lors de l'examen visuel, sa résistance initiale pourrait avoir sérieusement diminué.

Vérification visuelle

- 2.1 **CONTRÔLE DU CORPS** Vérifier l'absence de déformations, de fissures et de bords coupants. Vérifier l'absence d'entailles supérieures à 1 mm. Vérifier l'absence de signes d'usure d'une profondeur supérieure à 1 mm, en prêtant une plus grande attention aux zones de contact avec la corde et le connecteur. Vérifier l'absence de corrosion et d'oxydation.
- 2.2 **CONTRÔLE DU LEVIER DE SÉCURITÉ** Vérifier l'absence de déformations, de fissures et de bords coupants. Vérifier l'absence d'entailles supérieures à 1 mm. Vérifier l'absence de signes d'usure d'une profondeur supérieure à 1 mm, de corrosion et d'oxydation. Vérifier l'absence de mouvement des deux axes.
- 2.3 **CONTRÔLE DE LA CAME** Vérifier l'absence de jeu excessif, de déformations, de fissures, de corrosion et d'oxydation. Les dents de la came doivent toutes être présentes et dépourvues de signes d'usure, vérifier l'intégrité du ressort de la came et nettoyer la saleté éventuelle, vérifier que l'axe ne présente pas de jeu ou de signes d'usure.
- 2.4 **CONTRÔLE DE LA PLAQUETTE DE CONNEXION (UNIQUEMENT POUR LE QUICK'ARBOR)** • Vérifier l'absence de déformations, de fissures, de signes d'usure, de corrosion et d'oxydation. • Vérifier la présence et l'état des rivets de connexion entre les corps des bloqueurs. • Vérifier que l'angle formé par les deux poignées qui composent l'EPI est égal à 120°.

2.5 CONTRÔLE DU SYSTÈME DE REMONTÉE AVEC POULIE (QUICK ROLL UNIQUEMENT) • Vérifier l'absence de déformations, de fissures, de signes d'usure, de corrosion et d'oxydation. • Vérifier le bon fonctionnement de la poulie (voir contrôle poulies). • Vérifier le fonctionnement du doigt fil.

Vérification fonctionnelle

3.1 FONCTIONNEMENT LEVIER DE SÉCURITÉ / CAME • Faire tourner puis lâcher le levier de sécurité afin de vérifier l'efficacité du retour du ressort. Lubrifier si nécessaire. • Faire tourner puis lâcher la came afin de vérifier l'efficacité du retour du ressort. Si nécessaire, souffler avec de l'air comprimé et lubrifier.

3.2 INSTALLATION DE LA CORDE Ouvrir la came en la faisant tourner grâce au levier de sécurité et accrocher ce dernier au corps du dispositif. Vérifier que la came reste en position et permet d'installer facilement la corde. Après déverrouillage du levier, la came doit se fermer automatiquement.

3.3 CONTRÔLE DU BLOCAGE • Vérifier que le bloqueur coulisse librement en le tirant vers le haut. Effectuer le test avec une corde du diamètre minimal et maximal autorisé. • Vérifier le blocage effectif du dispositif en se pendant à celui-ci avec tout le poids du corps et en le tirant vers le bas. Effectuer le test avec une corde du diamètre minimal et maximal autorisé.